



Ville de Pouques-les-Eaux

CONVOCAATION

A POUQUES-LES-EAUX, le 2 mars 2018,

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la séance du **Conseil Municipal**

Qui aura lieu le **jeudi 8 mars 2018** à **20 h 30** en Mairie, salle du conseil.

Veillez agréer, Cher(e) collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Mauricette MAITRE

Ordre du jour : Désignation du secrétaire de séance et adoption du procès-verbal de la séance précédente

- I** Dossier du personnel :
- II** Nevers Agglomération : Avenant n°1 à la convention-cadre pour mise à disposition du service instructeur intercommunal Droit des Sols - Instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol
- III** Nevers Agglomération : Modifications statutaires : prise de compétence facultative en matière de « soutien à l'évènementiel en matière de soutien aux manifestations sportives »
- IV** Incorporation de biens sans maître dans le domaine communal
- V** SIEEEN :
 - 1° Enfouissement entrée Sud - 1^{ère} tranche - éclairage public
 - 2° Enfouissement entrée Sud - 1^{ère} tranche - Maîtrise d'ouvrage déléguée du génie civil réseau télécommunication
 - 3° Eclairage public accidenté : 29 Avenue de Paris
 - 4° Eclairage public : Passage avenue de Paris - Mignarderie
- VI** Questions diverses
- VII** Informations diverses

Mairie – Rue du Dr Faucher – 58320 Pouques les Eaux

Tél. : 03.86.90.96.00

Fax : 03.86.90.96.09

mairie.pouques-les-eaux@fr.oleane.com